



Fiche signalétique – Enquêtes, sources

Statistique de l'AI

Description : La statistique de l'AI livre des données sur les finances de l'AI, ainsi que bénéficiaires de prestations classés selon diverses caractéristiques telles que l'âge, le sexe, la cause de l'invalidité et le canton.

Disponible depuis:
1983

Caractères relevés:
Personnes obtenant des prestations de l'AI

éléments relevant de la personne: sexe, nationalité (Suisse/étranger), âge, domicile (canton)
éléments relevant de l'invalidité: infirmité, atteinte fonctionnelle, degré d'invalidité
éléments relevant de la mesure: type de mesure, montant, office compétent

Méthodologie : Statistique administrative

Degré de régionalisation:
Cantons en Suisse, étranger

Périodicité:
Annuelle

Période de référence:
Année pour les mesures individuelles
Décembre pour les rentes et allocations pour impotents

Qualité des données statistiques:
Les données sont unifiées et rendues comparables au niveau suisse.

Révision:
Dernière révision décembre 2009

Bases légales : Loi fédérale sur l'assurance-invalidité (LAI) du 19 juin 1959, RS 831.20

Organisation : Office fédéral des assurances sociales (OFAS)

Rahel Braun
+41 58 48 18862
rahel.braun@bsv.admin.ch